



Plateforme des  
ONG Françaises  
pour la Palestine

شبكة المنظمات الفرنسية  
من أجل فلسطين

# Infos Palestine

BULLETIN DE LA **PLATEFORME DES ONG FRANÇAISES POUR LA PALESTINE**

La **Plateforme des ONG françaises pour la Palestine**, créée en 1993, est un réseau de **41** organisations de solidarité internationale engagées en faveur d'une paix juste et durable entre les peuples palestinien et israélien. La Plateforme oeuvre en ce sens en soutenant les revendications de ses partenaires palestiniens et israéliens.

N° 54 // HIVER 2015

## Palestine, une question toujours cruciale et une solidarité indispensable

Les attentats terroristes de novembre que nous condamnons avec la plus grande fermeté et pour lesquels nous présentons nos condoléances à toutes les familles de victimes, ont ouvert une période encore plus trouble au Moyen Orient. Région de multiples contradictions et d'alliances variables, politiques et économiques, il focalise maintenant l'attention du monde, notamment de l'Europe, sur la question syrienne et la politique de terreur menée par "Daech".



Manifestation en soutien à la Palestine (Paris, 13 juillet 2014). © photo : Jiel Beaumadier

à des gestes désespérés. Sans direction politique ni structure, ces actions individuelles sont punies de mort, depuis que le gouvernement Netanyahu a donné à son armée le permis de tuer, prenant le risque d'un embrasement. Actions parfois travesties comme en attestent des vidéos qui prouvent que des jeunes Palestiniens et Palestiniennes abattus ne tenaient pas de couteaux ou autres "armes". Les services de renseignement israéliens eux-mêmes considèrent qu'abattre un-e jeune qu'on peut maîtriser autrement est une faute politique.

La France et l'UE, tous les Etats garants du droit international, doivent agir pour mettre fin à cet engrenage dont la responsabilité incombe à la puissance occupante. L'UE vient de faire un geste positif, quoiqu'insuffisant, de pression sur Israël en demandant l'étiquetage différencié des produits des colonies, tandis que la Suède vient de re-

connaître officiellement la Palestine. Il faut aller plus loin et imposer des sanctions à Israël tant qu'il ne se conforme pas au droit international. Et il faut au plus vite reconnaître l'Etat de Palestine, comme le Parlement et le Sénat l'ont demandé à l'exécutif français.

La période est grave et les enjeux sont majeurs. Alors que le gouvernement français a choisi d'intensifier son engagement militaire au Moyen-Orient tout en menant une politique intérieure ultra sécuritaire, il est vital de ne pas céder aux amalgames et de ne pas se tromper d'ennemi. La liberté d'expression est un droit fondamental que l'on ne peut restreindre ou segmenter. Et elle s'applique aussi à la solidarité avec le peuple palestinien //

**Claude Léostic,**  
Présidente de la Plateforme  
des ONG françaises pour la Palestine

Malgré les amalgames insupportables et la manipulation politique de M. Netanyahu qui identifie Israël à la France et les Palestiniens à "Daech", la question de Palestine, toujours cruciale, passe au deuxième plan.

Pourtant la situation s'y détériore gravement depuis le début du mois d'octobre, suite à l'intensification des violentes provocations des colons israéliens (P4). La jeunesse palestinienne, qui n'en peut plus de l'occupation, de la colonisation en Cisjordanie, dont Jérusalem-Est, et du blocus de Gaza, de la privation de liberté et d'avenir, recourt



Michael Kingsley-Nyinah (à gauche), directeur de l'UNRWA en Syrie et Anis Nacrou (à droite), chef de la délégation de l'Union européenne en Syrie.

© photo : 2015 UNRWA Photo by Ahmad Al-Ameen

# Les réfugiés palestiniens particulièrement vulnérables dans le chaos syrien

**Michael Kingsley-Nyinah est directeur de l'UNRWA (Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient) en Syrie. De passage à Paris début novembre, il répond à nos questions.**

## En quoi les réfugiés palestiniens sont-ils particulièrement touchés par le conflit syrien ?

Les réfugiés palestiniens en Syrie sont particulièrement affectés par le chaos qui règne actuellement en Syrie. Il ne s'agit pas de mettre en concurrence le nombre de morts, ni de comparer le degré de souffrance entre Syriens et réfugiés palestiniens. Il s'agit plutôt de comprendre en quoi le conflit syrien affecte davantage les réfugiés palestiniens. Pour illustrer mon propos, je prendrai l'exemple du camp de Yarmouk. Comme la plupart des camps de

réfugiés palestiniens en Syrie, il se trouve à l'entrée d'une grande ville, en l'occurrence à l'entrée de Damas. Quand une bataille éclate pour la prise d'une ville, les groupes armés utilisent le camp comme base et le gouvernement réagit avec d'autant plus de force. Les camps de réfugiés sont ainsi le théâtre d'un conflit armé d'une intensité particulièrement haute. Dans certains camps, la totalité de la population a dû fuir les combats. La façon dont le conflit touche les camps et force les réfugiés palestiniens à se déplacer expose ces derniers à une pauvreté extrême. Avant le conflit, le taux de pauvreté était déjà plus élevé parmi les réfugiés palestiniens que parmi la population syrienne. Cette inégalité s'est dramatiquement exacerbée avec le conflit. Le chômage, la malnutrition et ses conséquences sur la santé affectent particulièrement les réfugiés.

## Les réfugiés palestiniens sont-ils pris à partie dans le conflit ?

Les réfugiés palestiniens sont trop souvent perçus par les Syriens comme étant favorisés par le régime. Ils sont aussi accusés

de rejoindre des groupes armés, ce qui provoque une réaction forte de la part du régime. Du côté des groupes armés, les réfugiés palestiniens sont considérés comme des collaborateurs du régime. Tout cela se déroule dans un contexte de répression qui perdure depuis l'époque d'Hafez el-Assad. C'est une machine de répression bien huilée. Le régime utilise l'argument de l'ordre et de la sécurité pour incarcérer massivement des civils, et en particulier des Palestiniens. Depuis 2012, 29 employés de l'UNRWA ont été incarcérés par le régime, 73 ont été emprisonnés puis relâchés. Ils ont été accusés à tort d'appartenir à des groupes armés.

Nous sommes particulièrement préoccupés par la situation des réfugiés palestiniens en Syrie. Ils sont exposés à une vulnérabilité de long-terme, au-delà de la guerre //



Pulvérisation au "camion putois" pour disperser les manifestations non violentes (Bil'in, décembre 2011).

© photo : Tal King

# Israël, son arsenal et ses alliances militaires

**Aussi inconcevable que cela puisse paraître à un niveau éthique, les temps de crise favorisent l'essor des ventes d'armements. Les troubles qui agitent le Moyen-Orient depuis des décennies et se précisent encore n'y dérogent pas.**

S'il n'existe pas de convention internationale sur la coopération militaire, les conditions d'utilisation sont réglementées et les Etats, garants du droit international (notamment des Conventions de Genève), sont tenus de s'y conformer et de le faire respecter. Ceci implique de ne pas soutenir d'efforts de guerre et de ne pas se rendre complice d'Etats portant la guerre. L'UE dispose d'un code de conduite basé sur des critères clairs mais les membres sont libres de s'y conformer ou non.

Acteur de l'instabilité régionale, Israël, onzième puissance militaire mondiale, est très actif dans les coopérations militaires et sécuritaires. Avec les Etats-Unis d'abord, dont l'aide se compte en milliards de dollars, mais aussi avec l'UE: Italie, Allemagne, Royaume-Uni, et France.

Sixième puissance militaire mondiale, résolue à faire passer le "business de l'armement" avant toute considération éthique ou humanitaire, la France vend depuis les années 1980 ses machines de guerre au Moyen-Orient, de l'Arabie saoudite à Israël. La coopération rapprochée avec Israël concerne la technologie militaire, les méthodes de contrôle des foules, le renseignement et l'armement. Israël utilise ces armes, entre autres, pour maintenir et renforcer l'occupation violente de la Palestine.

L'arsenal israélien comporte des armes autorisées, d'autres qui sont interdites et certaines prétendues "éthiques": Gaz lacrymogène, balles en caoutchouc, taser et autres missiles, bombes et balles réelles maintenant autorisées officiellement par M. Nétanyahou, voisinant avec des munitions au phosphore, des armes à fragmentation et les bombes DIME qui causent d'affreuses blessures inédites. En outre Israël, qui a refusé de signer le Traité de non-prolifération nucléaire, dispose d'environ 300 têtes nucléaires. Et il y a ces armes "non létales" et donc éthiques, selon la publicité qu'en fait Israël, que sont le canon sonique ou le "putois". Des expériences sont faites sur les Palestiniens lors de manifestations quant au volume supportable par l'oreille, voire le cerveau et le cœur, des ondes sonores

infligées par la machine. Le "putois" est ce camion qui projette un mélange infect de produits chimiques dégageant une odeur insupportable et dont il est impossible de se défaire pendant très longtemps. Toutes les armes vendues sont présentées comme "ayant fait leur preuves", testées sur le terrain dans l'oppression des Palestiniens.

Désireux de renforcer encore son partenariat avec l'Europe, Israël est intégré au programme Horizon 2020, supposé promouvoir la technologie, l'innovation et la recherche civile européennes, avec un budget de 79 milliards d'Euros. Israël y propose 205 projets pour 450 millions d'Euros, avec des firmes comme Israel Aerospace ou Elbit, dont les drones ont frappé Gaza respectivement en 2008 et 2014, ou l'institut universitaire Technion, spécialisé dans la recherche sur l'armement, la formation des militaires, la technologie permettant le contrôle des prisons, des check-points ou les démolitions de maisons. Tous actes qui sont des punitions collectives, des crimes de guerre et doivent être explicitement condamnés.

Pour se conformer à leurs obligations internationales, la France et l'UE ne peuvent continuer à vendre et acheter des armes à Israël. Elles doivent le contraindre à respecter le droit international //



Colons israéliens appuyés par l'armée israélienne.

© photo : ISM Palestine

# La violence des colons israéliens : un terrorisme impuni

Alors que la Palestine et Israël connaissent de graves violences, il est important de remettre la situation en perspective. La violence est inhérente à toute situation coloniale ; elle est le fait de l'Etat, de l'armée israélienne, mais aussi des colons et elle augmente depuis une dizaine d'années, en toute impunité, déclenchant en retour la colère de la société palestinienne.

A coup d'intrusions dans des villages, jets de pierre, agressions, destructions de cultures et de biens ou encore incendies, des colons israéliens terrorisent la population palestinienne, dans le but d'accaparer leurs terres et leurs ressources. Des attaques du "price tag" ("prix à payer") visent également à faire pression sur

le gouvernement israélien pour qu'il adopte une politique favorable aux colons. Dirigées contre les Palestiniens ou parfois les forces israéliennes, elles sont reconnaissables à des graffitis laissés sur les lieux du crime.

L'attaque de Duma du 31 juillet 2015, quand des colons ont volontairement incendié une maison, tuant 3 des 4 membres de la famille qui y habitait, en est une illustration frappante. Outre l'impact physique et matériel, ces attaques impactent le bien-être psychosocial de la communauté, même chez ceux qui n'ont pas subi directement les violences. Les populations vivent sous la menace permanente car elles savent que les violences vont se reproduire, dans un contexte où les coupables ne sont jamais sanctionnés. A ce jour, personne n'a été inculpé pour l'attaque de Duma, bien que le ministère de la Défense admette connaître l'identité des meurtriers. Au mois d'octobre 2015, près de 300 actes de violence ont été commis par des colons à l'encontre des Palestiniens et de leurs biens. Et selon l'ONG Yesh Din, une plainte déposée par un Palestinien en Cisjordanie a 1,9% de chance d'aboutir à une enquête effective.

Pourtant, les autorités israéliennes disposent d'un arsenal juridique et policier suffisant pour rechercher et inculper les criminels, d'autant que des personnalités et organisations affichent ouvertement leur soutien au "prix à payer." Certains incitent aux attaques, à l'instar de rabbins influents dans les colonies, ou de comités locaux de colons subventionnés par des fonds publics. D'autres, comme les actuels ministres Uri Ariel et Ze'ev Elkin, ont fourni des informations permettant des attaques contre des bases de l'armée. Plusieurs organisations apportent, elles, un soutien juridique aux colons violents (Honenu, The Legal Forum for the Land of Israel). Quant aux colons impliqués dans des attaques, certains sont ou ont été liés à des organisations d'extrême droite comme Lehava et aux institutions religieuses Od Yosef Chai.

"Nous savons qui commet ces crimes" disait le ministre de la Sécurité intérieure en 2014. Mais le terrorisme des colons pèse sur l'appareil étatique israélien qui semble avoir donné sa "bénédiction" au "prix à payer" //

**SOURCES :** Yesh Din, B'tselem, Al-Haq, OCHA  
**POUR EN SAVOIR + :** [www.yesh-din.org/](http://www.yesh-din.org/)

**INFOS PALESTINE N° 54 DIRECTRICE DE PUBLICATION :** Claude Léostic - **COMITÉ DE RÉDACTION :** Alice Garcia, Claude Léostic, AFPS, Cimade, LDH.

**PLATEFORME DES ONG FRANÇAISES POUR LA PALESTINE**

14, passage Dubail, 75010 Paris | Tel. : 01 40 36 41 46 | [contact@plateforme-palestine.org](mailto:contact@plateforme-palestine.org) | [www.plateforme-palestine.org](http://www.plateforme-palestine.org)

**MEMBRES :** Amani // Artisans du Monde (Fédération) // Association des Universitaires pour le Respect du Droit International en Palestine (AURDIP) // Association France Palestine Solidarité (AFPS) // Association pour les jumelages entre les camps de réfugiés palestiniens et les villes françaises (AJPF) // Centre d'études et d'initiatives de solidarité internationale (CEDETIM) // Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active (Ceméa) // Cimade // Collectif Interuniversitaire pour la Coopération avec les Universités Palestiniennes (CICUP) // Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement - Terre Solidaire (CCFD-Terre Solidaire) // Comité de Bienfaisance et de Secours aux Palestiniens (CBSP) // Comité de Vigilance pour une Paix Réelle au Proche-Orient (CVPR-PO) // Comité Gaza Jérusalem Méditerranée // Enfants Réseau Monde/ Services (ERM/SERVICES) // Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT) // Génération Palestine - Jeunes d'Europe pour le Droit, la Paix et la Solidarité // Groupement des Retraités Educateurs sans Frontières (GREF) // Ligue des Droits de l'Homme et du citoyen (LDH) // Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté - section française (LIFPL) // Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP) // Mouvement de la Paix // Mouvement International de la Réconciliation (MIR) // Mouvement pour une Alternative Non violente (MAN) // Pax Christi France // Secours Catholique - Caritas France // Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement (SID) // Terre des Hommes France // Union Juive Française pour la Paix (UJPF) **MEMBRES OBSERVATEURS :** Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture (ACAT-France) // Agir Ensemble pour les Droits de l'Homme (AEDH) // Amnesty International France // Association "Pour Jérusalem" // Association française de soutien aux réfugiés du Liban (Afran Saurel) // Centre de Recherche et d'Information pour le Développement (CRID) // Collectif judéo-arabe et citoyen pour la Palestine // Fédération Nationale des Francas // Groupe d'Amitié Islamo-Chrétienne (GAIC) // Handicap International // Médecins du Monde - France (MDM-France) // Réseau d'information pour le développement et la solidarité internationale (RITIMO)